

Appuyer les démarches territoriales sur les services, améliorer leur accessibilité

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Structurer et construire une offre de services adaptée aux caractéristiques du territoire et répondant aux nouveaux besoins
- Construire une offre de services garante des valeurs rattachées au service public telles que la solidarité, l'équité, la cohésion sociale et l'accessibilité
- Améliorer la qualité de la vie de la population en milieu rural

OPÉRATIONS ÉLIGIBLES ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Actions encourageant la mise en œuvre de stratégies locales des services : de la réflexion amont (prise en compte des besoins de la population et des services existants, proposition de solutions novatrices pour y répondre) à la mise en œuvre de la solution envisagée.

Dans ce cadre, les opérations éligibles à cette mesure portent sur les champs suivants :

- Les services de proximité-services publics : organisation des services publics, préservation ou création de services de proximité, ...
- La petite enfance-enfance-jeunesse : modes de gardes et d'accueil, ...
- Les personnes âgées-maintien à domicile : visiteurs à domicile, accompagnement à domicile, aide aux aidants familiaux, ...
- La santé : implantation et/ou le maintien d'un service médical, ...
- L'emploi-formation-insertion : formes d'accompagnement des demandeurs d'emploi, adéquation entre formations proposées sur le territoire et les offres d'emploi, ...
- La culture-sport-loisirs : création de nouveaux lieux mutualisation des animations en bibliothèque, ...
- Les services innovants en matière de gestion des déchets,

- La mise en place de nouveaux modes de déplacement : transport collectif à la demande, co-voiturage, toute expérimentation permettant à la population de mieux se déplacer sur le territoire,
- L'accessibilité des espaces publics pour tous.

BÉNÉFICIAIRES

Les collectivités et leurs groupements, organismes consulaires, associations s'intégrant dans un projet global de territoire ou relevant d'une action d'intérêt général, établissements publics.

Une priorité sera donnée aux opérations collectives, marquées par le caractère innovant et à dimension intercommunale. La plus-value apportée par le financement LEADER devra être justifiée.

SUBVENTIONS

Montant de la subvention

Nature des travaux Dépenses éligibles	Montant FEADER minimum attribué	Montant FEADER maximum attribué	Taux de subvention
stratégies de développement, schémas de services études de faisabilité, animation (aide au démarrage, une dégressivité de l'aide sera mise en place et précisée en comité de programmation), mise en réseau d'acteurs, communication, outils de promotion, ingénierie de projet, petit investissement, utilisation des TIC (informatisation, mise en réseau, site internet, bornes interactives...) ...	1 000 €	30 000 €	De 30 % à 100 % pour MO Publique

La création d'équipements et les investissements immatériels concernant la conception de ces équipements (maîtrises d'œuvre, plans, frais d'architectes...) ne sont pas éligibles.

Subvention dans la limite d'un montant total d'aide publique de 200 000 euros et sous réserve du respect des conditions de règlement R (CE) de la Commission concernant l'application des articles 87 et 88 CE du Traité CE aux aides de minimis.

Modalités d'attributions

- Formulaire de demande de subvention à transmettre 1 mois avant la date du comité de programmation,
- La liste des pièces justificatives est fournie avec le formulaire de demande de subvention,
- La décision est ensuite prise sur avis du comité de programmation.

Modalités de versement

- Subvention calculée sur la base des cofinancements publics,
- Versement de la subvention après justificatifs de réalisation.

Documents à fournir

- Un état récapitulatif des dépenses dès lors qu'il y a plusieurs factures, daté et signé par le maître d'ouvrage,
- Les factures acquittées,
- Justificatifs publicitaires (Europe, Pays Saumurois),
- Quitus des cofinanceurs publics.

Composition du dossier

- Le formulaire du dossier de demande de subvention dûment complété et signé, accompagné des pièces jointes.

